

# FORMATION BP REA BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

Code RNCP : 38093

Date d'échéance enregistrement  
certification : 01/01/2029



**DURÉE : 2 ANS**

**1123 heures  
de Formation**

**2485 heures  
en Entreprise**

## DIPLÔME

Certification délivrée par le  
Ministère de l'Agriculture,  
Agroalimentaire et de la  
souveraineté alimentaire.



**LIEU DE  
FORMATION  
CFPPA d'Ahun**

**FIN DES INSCRIPTIONS  
20/10/2026**

# A G R I C U L T U R E

Mise à jour : 27/05/2026



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Obtenir la capacité à l'installation
- Professionnaliser les futurs chefs d'entreprises agricoles
- Acquérir les compétences techniques
- Construire la viabilité et la vivabilité de son projet d'installation
- Anticiper et s'adapter à un contexte en rapide évolution pour produire, transformer, commercialiser, contractualiser, se diversifier et innover



## LES MÉTIERS PRÉPARÉS

- Salarié-e agricole
- Chef-fe d'exploitation
- Producteur / Productrice
- Responsable d'élevage
- Chef de production agricole



## CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir au moins **un diplôme de niveau 3**.

Justifier de l'équivalent d'**une année d'activité professionnelle salariée**.

**Âge : Avoir 29 ans au maximum** dans le cadre d'un contrat d'apprentissage et sans condition dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

**Modalités d'admission :**

Candidature via un formulaire en ligne sur notre site internet, étude du dossier et entretien de motivation.

## POURSUITES D'ÉTUDES

- CS Certificat de spécialisation
- BTS ACS'Agri
- Permis Poids Lourds

## VOIES DE FORMATION

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de Professionnalisation
- V.A.E.



## COÛT DE LA FORMATION / MODES DE FINANCEMENT

**Le parcours de formation est gratuit en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation.**  
**Pour plus d'informations sur les coûts,** modalités et les conditions de financement, veuillez contacter :  
[promotion.cfa-cfppa23@educagri.fr](mailto:promotion.cfa-cfppa23@educagri.fr)



## MÉTHODE ET SUIVI PÉDAGOGIQUE

- **La formation est construite autour de modules** qui permettent à l'apprenant d'acquérir des compétences professionnelles tout au long de la formation.
- La formation se déroule **en présentiel au CFPPA alternant cours théoriques et pratiques.**
- Les périodes en **centre** alternent avec des périodes en **entreprise** qui font l'objet d'une restitution de vécus.



## ÉVALUATION

**L'examen du BPREA est validé par Unités Capitalisables,** bloc de compétences et comporte 7 épreuves obligatoires.



## ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION PAR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

**Notre site de formation est accessible aux personnes en situation de Handicap : Accès PMR (Personne à mobilité réduite).**

Nous disposons de référentes Handicap pour vous conseiller et vous orienter vers les meilleures solutions pour adapter la formation à votre situation :

**Référente handicap :** Angélique MAUFUS : [angelique.maufus@educagri.fr](mailto:angelique.maufus@educagri.fr) – 05 55 81 48 91



## LES PLUS DE LA FORMATION AU CFA / CFPPA D'AHUN

- **Notre implantation sur le territoire,** nous permet d'avoir des partenariats avec les différentes organisations professionnelles agricoles : Chambre d'Agriculture, MSA, GDS, CerFrance et les chefs d'exploitations, qui font bénéficier de leur expertise aux apprenants, au cours d'interventions et de visites.
- Centralisation des différents modules liés à l'installation se déroule sur un seul endroit, le CFPPA AHUN (PAI, PPP).
- Mise en place d'**ateliers pédagogiques.**





## CONTENU DE LA FORMATION

### UC1 Se situer en tant que professionnel

- UC1.1 : Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- UC1.2 : Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

### UC2 Piloter le système de production

- UC2.1 : Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements
- UC2.2 : Gérer le travail

### UC3 Conduire le processus de prod° dans l'agrosystème

- UC3.1 : Combiner les différentes activités liées aux productions
- UC3.2 : Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions

### UC4 Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

- UC4.1 : Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-éco et financiers
- UC4.2 : Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique

### UC5 Valoriser les produits ou services de l'entreprise

- UC5.1 : Commercialiser un produit ou un service
- UC5.2 : Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

### UC6 Mettre en œuvre une prestation d'écopâturage dans l'entreprise agricole

- UC.6.1 : Organiser l'activité d'écopâturage sur le site
- UC 6.2 : Réaliser les opérations liées à l'activité d'écopâturage

### UC7 Assurer la maintenance des matériels roulants et des équipements fixes mécanisés

- UC 7.1 : Réaliser l'entretien régulier des matériels roulants et des équipements fixes mécanisés
- UC 7.2 : Effectuer les réparations et dépannages simples des matériels roulants et des équipements fixes mécanisés



## CONTENU DE LA FORMATION



Données de la session 2024-2025

Taux de réussite aux examens :	96%
Taux de satisfaction des apprenants :	100%
Taux d'insertion professionnelle à 6 mois :	60%
Taux de poursuite d'étude :	0%
Taux d'interruption en cours de formation :	8%
Taux de rupture des contrats d'apprentissage :	0%



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**



EAU  
SERVICE  
PATRIMOINE  
AGRICULTURE



# CONTACTS

**EPLEFPA de la Creuse**  
 CFA DE LA CREUSE / CFPPA DE LA CREUSE  
 Le Chaussadis 23150 AHUN

**CFA :**  
 Tél : 05 55 81 48 90

Pour toutes informations sur l'inscription : [promotion.cfa-cfppa23@educagri.fr](mailto:promotion.cfa-cfppa23@educagri.fr)




**EPLEFPA DE LA CREUSE**  
 Devenez acteur de votre formation !

 AGRICULTURE  
  EAU ET ENVIRONNEMENT  
  AQUACULTURE  
  AMÉNAGEMENT PAYSAGER  
  SERVICES À LA PERSONNE  
  TOURISME ET ANIMATION DU TERRITOIRE

